



## A RENDRE A SON PROFESSEUR DE PREPA PHYSIQUE (MUSCULATION)

AVANT LE 9 OCTOBRE 2020

### ◆ FRAIS D'INSCRIPTION

- Un chèque de 500 euros à l'ordre de l'**agent comptable du Lycée de La Matheysine** (possibilité de faire 2 chèques pour un encaissement différé en octobre et novembre). Décision prise lors du Conseil d'Administration du 26 juin 2017.
- Un chèque de 25 euros à l'ordre de l'association sportive du Lycée de La Matheysine.

**Ecrire nom et classe au dos des chèques et dates d'encaissement souhaitées.**

### ◆ FORFAITS DE SKI

1 carte saison sera commandée et subventionnée par la Région pour les élèves qui en feront la demande. **Vous devez confirmer votre commande sur la feuille récapitulative « informations diverses ».**

**Rapporter votre ancienne carte annuelle ALPE D'HUEZ (SATA) ou OZ-VAUJANY (SPL).** Si vous n'en avez pas, une caution de 2 euros vous sera demandée lors de la distribution de la carte au lycée.

**ATTENTION :** Pour les élèves licenciés au Ski Club de l'Alpe d'Huez, ne demandez pas de carte au lycée si le club vous en fournit une comprise dans votre adhésion. Renseignez-vous pour ne pas qu'une double commande soit effectuée.

Pour information, la carte saison que le lycée fournit ne permet pas d'accéder aux 2 Alpes.

### ◆ Certificat médical.

Les élèves qui vont passer le test technique cet hiver vont devoir fournir un certificat médical avec attestation de « **non contre-indication à la PRATIQUE en compétition et à l'ENSEIGNEMENT du ski alpin** ». Ce certificat sera demandé lors de l'inscription individuelle sur le site « GEPaFO ». Vous pouvez prendre rdv chez le médecin dès maintenant, les inscriptions devront être impérativement validées le 7 octobre.